



PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Toute personne entre 16 et 29 ans à la date d'entrée en formation. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

Avoir terminé ses études au collège, avoir effectué sa dernière année de 3^{ème} en totalité et avoir effectué une seconde et première Bac Pro.

Modalités et délais d'accès :

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables » (ICCER) intervient sur les installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisations pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques, la mise en service, le contrôle du fonctionnement et certains travaux d'amélioration et de dépannage.

Il prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens. Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention. Il participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client.



Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service et la relation avec le client, notamment lorsqu'il doit lui expliquer l'utilisation de l'installation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Pour les apprentis ayant validé des blocs de compétences, une convention d'adaptation de parcours sera nécessaire.

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel assure les activités professionnelles suivantes :

- - Préparation des opérations à réaliser
 - Réalisation d'une installation
 - Mise en service d'une installation
 - Intervention d'amélioration et de dépannage
 - Communication
- Matières générales :
 - Mathématiques,
 - Economie Gestion
 - Français
 - Histoire Géographie EMC
 - Chef d'œuvre
 - Atelier Pro
 - Anglais
 - Arts Appliqués et cultures artistiques
 - EPS
 - PSE
 - Mobilité

PERSPECTIVES POST-FORMATION et débouchés :

Les emplois les plus couramment exercés par le titulaire de ce baccalauréat professionnel sont :

- installateur /installatrice en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables - installateur / installatrice en sanitaire - chauffagiste - plombier / plombière chauffagiste - monteur / monteuse en installations sanitaires - monteur / monteuse en chauffage - monteur / monteuse en installations thermiques - plombier / plombière



BAC PRO Terminale Installateur en Climatisation, Chauffage et Energies Renouvelables

Session 2023-2024

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35845/>



ORGANISATION DE LA FORMATION :

Rythme d'alternance :

700 heures en centre de formation soit 19 semaines le reste en entreprise.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel.

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle (au plateau technique) et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

Accompagnement et suivi individuel.

Formation pratique dispensée par des professionnels et professeurs de l'Education Nationale.

Modalités d'évaluation :

Evaluations tout au long de la formation.

Examen ponctuel en fin de formation selon le référentiel

Validation de la formation :

- Délivrance d'un diplôme de niveau 4 par l'Education Nationale
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

Nombre de participants : maximum 10

Durée de la formation : 1 an (700 h en centre de formation par an) en apprentissage

Tarifs de la formation : 8 243 euros

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29





BAC PRO Terminale Installateur en Climatisation, Chauffage et Energies Renouvelables



Session 2023-2024

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35845/>

centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.

Référente handicap pouvant accompagner les jeunes : *Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 ou sophie.durmortier@ufafresc.fr*

COORDONNÉES :

<i>UFA FRESC SITE Léonard de Vinci</i> 21 rue pellart 59100 Roubaix 07 89 31 60 98 Directeur Délégué de l'UFA : M Goossens Responsable de l'Apprentissage LDV : Mathilda SECKIN	CFA REGIONAL JEAN BOSCO HAUTS DE FRANCE 10 rue Hubble 59262 Sainghin en Mélantois 03 20 35 90 55
--	---

Pré-inscription possible sur le site ufafresc.fr

UFA FRESC
103 Bd de Metz
59100 Roubaix
Site de l'AREP

Contact Siège :
Tél : 03 20 68 33 59
Mail : direction@ufafresc.fr
Site : ufafresc.fr

CFA Jean Bosco :
N° d'enregistrement w802003068
N° déclaration d'activité : 22800173680
N° SIRET : 500 138 029 000 29





TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2022 :



Valeur ajoutée : L'UFA possède sur le site Léonard de Vinci une cantine accessible aux apprentis. Le site est proche des transports en commun (Bus, train, tramway, métro). Possibilité d'accéder à un plateau technique équipé de matériel informatique avec pack office, d'une imprimante couleur et accès internet pour l'élaboration des dossiers professionnels.

L'UFA dispose d'un restaurant pédagogique répondant aux exigences du référentiel.

Les formateurs sont à l'écoute des besoins des apprentis et la taille du groupe permet une individualisation de la formation.

L'UFA FRESC propose dans le cadre d'ERASMUS la possibilité de faire un stage à l'international afin de découvrir les cuisines et restaurants du monde.

L'UFA FRESC est à proximité de la gare de Roubaix et métro Eurotéléport.

Les formateurs sont issus du monde professionnel.

Nous avons également la formation langue des signes.